

## SOCIÉTÉS COLONIALES EN GUYANE

(Société d'études coloniales de Belgique,  
*Recueil des sociétés coloniales et maritimes*, 1902)

Cie des placers guyanais [133].

Siège social : Anvers, rue Nationale 42. Téléphone 77. Adresse télégraphique.

Administrateurs : MM. J. Van Ryswyck, bourgmestre d'Anvers, président ; Prosper Van Geert, administrateur du Comptoir commercial congolais, vice-Président ; baron L. Bethune, Levat, E. Manby, W.-F. Schmoele et V. Villinger. — Commissaires : MM. Charles Van Geert, propriétaire à Anvers ; R. Ehrhardt et C. Schlossberger.

Bilan : 31 décembre. — Assemblée : 1<sup>er</sup> mardi de mai.

Constitution : octobre 1899.

L'exploitation de concessions aurifères obtenues dans la Guyane française par M. E.-D. Levat, ingénieur des mines. Ces concessions sont au nombre de onze et s'étendent sur 13.500 hectares divisés en bandes le long de diverses rivières. — Capital : 500.000 fr. ; 1.000 actions de 500 fr. ; 1.000 parts de fondateur. — Répartition : 5 % à la réserve ; 5 % aux actions de capital ; 10 % au conseil d'administration et aux commissaires, le solde à répartir par moitié entre les actions de capital et les parts des fondateurs.

Compagnie française des câbles télégraphiques [159].

Siège social : Paris, avenue de l'Opéra, 38. T. 235-56. — Adresse télégraphique : Câbles-Paris. — Administrateur-directeur : M. Depelley. Conseil d'administration Président : M. le contre-amiral J[ules] Caubet. Membres : MM. Angliviel de la Baumelle ; Depelley ; [Aimé] Le Bègue [Soc. générale] ; marquis de Lauris ; A. Lefavre. — Commissaires des comptes : MM. de Sainte-Marie ; baron de Pontalba ; Corrion. — Administrateur-directeur : M. J. Depelley. — Commissaires : MM. Sainte-Marie ; Pontalba ; Corrion. — Objet : La propriété et l'exploitation de réseaux télégraphiques sous-marins. La Compagnie exploite trois réseaux ; celui de l'Amérique du Nord (Terre neuve, Nouvelle Écosse, États-Unis) ; celui des Antilles et de l'Amérique du Sud, (Cuba, Haïti, République dominicaine, Curaçao, Guyane hollandaise, [Guyane française](#)) ; celui de l'océan Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Australie, Venezuela, La Martinique, La Guadeloupe, Marie-Galante). — Capital social : Vingt-quatre millions, divisés en 96.000 actions de 250 fr., entièrement libérées ; les actions amorties sont remplacées par des actions de jouissance. — Parts bénéficiaires : 10.000. — Obligations : 1° 14.200 obligations de 500 fr., 5 % remboursables à 500 fr., jusqu'en 1921, par tirages semestriels en avril et en octobre. Remboursement : 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> novembre. Intérêts : 25 fr., payables par moitié les 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> novembre. — 2° 10.420 obligations de 500 fr., 4 % (câble Australie-Nouvelle-Calédonie). Remboursables à 500 fr., jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 1923, par tirages semestriels en avril et octobre. Remboursements et tirages : les 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> novembre. — Les porteurs de ces obligations sont réunis en une société civile, constituée le 30 avril 1895. Les obligations sont garanties par les produits de l'exploitation du câble Australie-Nouvelle-Calédonie, produit garanti jusqu'à 200.000 fr. par l'État français et 100.000 fr. par les gouvernements du Queensland et de la Nouvelle-Galles du Sud. — 3° 45.000 obligations de 500 fr., 4 % (câble transatlantique), ayant servi à la construction et à la pose d'un second câble

transatlantique de Brest à New-York, remboursables à 500 fr. jusqu'au 1<sup>er</sup> août 1926, par tirages semestriels en janvier et juillet. Remboursement : 1<sup>er</sup> février et 1<sup>er</sup> août. — La société civile constituée pour ces obligations à Paris, le 24 juillet 1896, reçoit de l'État français, une subvention annuelle de 800.000 fr., concédée pendant 30 ans et, pour complément de l'intérêt et de l'amortissement, les sommes nécessaires sur les recettes perçues par l'État pour le compte de la Compagnie. 4<sup>o</sup> 30.000 obligations 5 %, 2<sup>e</sup> série, remboursables à 500 francs jusqu'en 1926 par tirages semestriels en mai et novembre. Remboursements : 1<sup>er</sup> juin et 1<sup>er</sup> décembre ; Répartition des bénéfices : 5% à la réserve, jusqu'à 1/10 du capital ; 5% au capital versé ; fonds d'amortissement des actions en 66 ans ; 12% au conseil d'administration ; le surplus, 78 % aux actions et 22 % au parts de fondateurs.

Banque coloniale de la Guyane [246].

Siège social : Cayenne. — Administrateurs : MM. Quintre, Édouard Antier, Lagay, Th. Le Blond, G. Lalanne. — Censeurs : MM. Godoulet, E. Le Blond, Wacongne. — Directeur : M. Quintrie. Objet : Privilège d'émission de billets de banque à la Guyane, opérations de banque, escompte d'effets, billets à ordres, négociations de valeurs. — Capital social : Six cent mille francs, divisés en 1.200 actions de 500 francs, libérées. — Les titres sont nominatifs et cotés en bourse, à la cote officielle au comptant. — Répartition des bénéfices : 1 1/2 p. c. à la réserve, jusqu'à la moitié du capital social : 5 p. c. au capital versé ; le surplus : 50 p. c. aux actions ; 40 p. c. à la réserve ; 5 p. c. au directeur ; 5 p. c. aux employés.

Cie commerciale des Guyanes [250].

Siège social : 39, rue La Fayette, Paris. — T. 246-12. — Administrateurs : MM. Brossier, Caillet, Godet, comte P. de la Ville de Bauge. — Objet : Opérations de commerce, commission, banque, prêts, assurance ; acquisition et exploitation de concessions, recherche et exploitation de mines d'or, établissement et exploitation de services maritimes et fluviaux. — Capital : 145.000 francs en 1450 actions de 100 francs entièrement libérées. Il existe 1000 parts de fondateurs. — Répartition : 5 p. c. à la réserve ; 10 p. c. aux administrateurs ; 65 p. c. aux actions ; 20 p. c. aux parts de fondateurs.

Cie des dragages aurifères de la Guyane française [251].

Siège social : rue Taitbout, 44. — T. 287-17. — Administrateurs : MM. Motteroz, Boulaine, de Saint-Mesmin, Hubert Savaète, Adrien Gacon, comte de Montmort, le baron Herre-Wyn, de Chambure. — L'objet social est le dragage des minerais aurifères de la Guyane française et l'exploitation des concessions accordées par le gouvernement. — Le capital social : est de cinq cent mille francs, divisé en 5.000 actions de 100 francs.

Cie française de l'Amérique équatoriale [253].

Siège social : 8, rue de la Victoire, Paris. — Objet : Mise en valeur des richesses forestières et minières du territoire du contesté franco-brésilien. — Capital : 200.000 fr. en 2.000 parts de 100 fr.

Gisements d'or de Saint-Élie\* [255-256].

Société anonyme.

Siège social : 11, rue Godot-de-Mauroy, Paris. — Adresse télégraphique : Saint-Élie-Paris. — T. 244-54. — Administrateurs : MM. le comte d'Ayguésvives, président, 144, avenue Malakoff ; Tillier, vice-président, 64, boulevard de Courcelles ; Th. Gautier, secrétaire, 44, rue de Naples. — Membres : MM. de la Bouglise, 80, rue Taitbout ; Duvignau, 7, rue Palissy, à Agen ; comte A. de Noailles, 16, rue Chauveau-Lagarde ; Troplong, 46, rue de la Bienfaisance. — Commissaire des comptes : Napoleone, 51, rue

des Mathurins. Administrateur-délégué : M. le comte d'Ayguésvives [1829-1901]. — Objet : exploitation des alluvions et des filons aurifères existant dans la Guyane française. — Capital : Quatre millions de francs, divisés en 8.000 actions de 500 fr., entièrement libérées. 8.000 parts de fondateurs sans valeur nominale. — Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; le surplus : 9 % aux administrateurs ; 1 % à la caisse de bienfaisance de la Société ; 45 % aux actionnaires ; 45 % aux 8.000 parts de fondateurs. — Dividendes : 1895-1896, 5 fr. ; 1897-1898. 5.50 fr. ; 1898-1899, 5.50. — Bilan : fin décembre.

Cie des mines d'or de la Guyane hollandaise [257].  
(société anonyme)

Siège social : rue de la Chaussée-d'Antin, 51, Paris. — Administrateurs : Président : M. O[ctave] Noël [Salines de Diego-Suarez]. — Vice-président : M. le comte [Élie] Petiton [Salines de Diego-Suarez]. — Membres : MM. A[rmand] Guffroy [Sté parisienne de crédit et de commission, Salines de Diego-Suarez], L[ucien] Durand [Salines de Diego-Suarez], L[ouis] Girard [Sté parisienne de crédit, Salines de Diego-Suarez], É[leuthère] Le Blond [act. Gisements d'or de St-Élie, adm. Mines d'or d'Adieu-Vat et Bonne-Aventure, du Placer Enfin !...], maire de Cayenne. — Administrateur-délégué : M. J. Mailhe. — Objet de la société : toutes exploitations minières et tout ce qui s'y rattache, et même l'achat, la vente, le cession et l'affermage de concessions de mines. — Capital social : deux millions cinquante mille francs, divisés en 20.500 actions de 100 francs.

Cie de navigation et de colonisation des Antilles au territoire contesté franco-brésilien [257].

(Amazonie française)

Siège social : 8, rue de la Victoire, Paris. — Capital social : trois cent cinquante mille francs, divisé en 3.500 actions de 100 francs, entièrement libérées.

## SOCIÉTÉS MARITIMES ET DE NAVIGATION [340]

Sté nantaise de transports à la Guyane.

Siège social : 3, rue de Gorge, Nantes. — Conseil d'administration : MM. A. Cechauffour, N. Martial, P. Jahan. — Commissaires des comptes : MM. P. Barreau, L. Jacquier. — Objet : La construction et l'exploitation du navire à vapeur l'*Anjou*, en vue du transport des passagers et des marchandises, à la Guyane, au Contesté franco-brésilien et aux Antilles ; toutes autres exploitations à faire ou à créer dans lesdits parages ; et dans la suite, s'il y a lieu, la construction et l'exploitation des navires à vapeur ou à voiles. — Capital : Cent soixante mille francs, divisés en 320 actions de 500 fr. — Répartition des bénéfices : 5 p. c. de la réserve légale jusqu'au 1/10 du capital social ; 5 p. c. au capital versé ; 10 p. c. au conseil d'administration ; une somme pour réserve supplémentaire ; le surplus, 85 p. c. aux actionnaires ; 15 p. c. aux fondateurs.

---

## MAISONS DE COMMERCE GUYANE FRANÇAISE [562-563]

Cayenne

[raisons sociales en minuscules grasses baveuses : risques d'erreur]

Ansler (Ed.) (Siège social : Cayenne). — Genre d'affaires : produits divers, vins, denrées alimentaires, cordages, etc.

Bally père (Siège social : Cayenne). — Genre d'affaires : tissus, cordages, vins, denrées.

Baudin (Ch.) (Siège social : Cayenne). — Genre d'affaires : denrées alimentaires, etc.

Beaurey (M.) (Siège social : Cayenne). — Genre d'affaires ; nouveautés, soierie, confectons, etc.

Bommin et Cie (Mlles) (Siège social : Cayenne). Genre d'affaires : nouveautés, soieries, confectons.

Brière (Vve) (Siège social : Cayenne). — Genre d'affaires ; nouveautés, soieries.

Brémond (A.) (Siège social : Cayenne). — Nouveautés, soieries, confectons, etc.

Buja (J.) (Siège social : Cayenne). — Genre d'affaires : denrées alimentaires, vins, etc.

Buja (A.) (Siège social : Cayenne). — Genre d'affaires : tissus, mercerie, denrées alimentaires.

Célestin (B.) (Siège social : Cayenne). — Genre d'affaires : nouveautés, soieries, confectons, etc.

Clanis (G.) (Siège social : Cayenne). — Genre d'affaires : denrées alimentaires, etc.

Chouanard (Siège social : Cayenne). — Genre d'affaires : nouveautés, soieries, confectons, etc.

Darredeau (A.) (Siège social : Cayenne). — Genre d'affaires : denrées alimentaires, vins, liqueurs.

Didier (H. ). — Siège social : Cayenne). — Genre d'affaires : nouveautés, soieries, confectons.

Espeaux et Cie. (Siège social : Cayenne) Genre d'affaires : denrées alimentaires, vins, liqueurs.

Henry (Vve A) et fils (Siège social : Cayenne). — Genre d'affaires : quincaillerie, cordages, tissus, denrées.

Jadfard (H.). (Siège social : Cayenne). — Genre d'affaire : denrées alimentaires et tissus.

Lalanne (G.). (Siège social : Cayenne). — Genre d'affaires : vins, denrées alimentaires, cordages, etc.

Le Blond (Th). (Siège social : Cayenne). — Genre d'affaires : quincaillerie, tissus, cordages, vins, toiles métalliques, etc.

Leefson (M.). (Siège social : Cayenne). — Genre d'affaires : denrées alimentaires, bois de construction, etc.

Leejken (M.) (Siège social : Cayenne). — Nationalité hollandaise. — Genre d'affaires : quincaillerie, denrées alimentaires, tissus, etc.

Levallois (J.)(Siège social : Cayenne ;. — Genre d'affaires : denrées alimentaires, épices, vins, liqueurs, etc.

Larivette (J.-C.) et Cie (Siège social : Cayenne). Genre d'affaires : nouveautés, scieries, confectons.

Pierrel (C.) (Siège social : Cayenne). — Genre d'affaires : denrées alimentaires, etc.

Rambaud. (Dame Vve A.) (Siège social : Cayenne). — Genre d'affaires : quincaillerie.

Riamé (P.-E.) (Siège social : Cayenne). — Genre d'affaires : denrées alimentaires, vins et liqueurs.

Richard (M.) (Siège social : Cayenne). — Genre d'affaires : denrées alimentaires, épices, vins et liqueurs.

Rivière (A.) (Siège social : Cayenne). - Genre d'affaires : nouveautés, soieries, confectons.

Roumi [?](H.)(Siège social : Cayenne). — Genre d'affaires : nouveautés, soieries, confectons, etc.

Vendôme (Vve) (Siège social : Cayenne). — Genre d'affaires : nouveautés, soieries, confectons, etc.

Saint-Laurent-du-Maroni

Collomb (Jh.). Genre d'affaires : denrées alimentaires  
Gougis frères. Genre d'affaires : denrées alimentaires.  
Lalanne (Éd.) Genre d'affaires ; denrées alimentaires.  
Laveau. Genre d'affaires : denrées alimentaires.  
Paganacci. Genre d'affaires : denrées alimentaires.

---